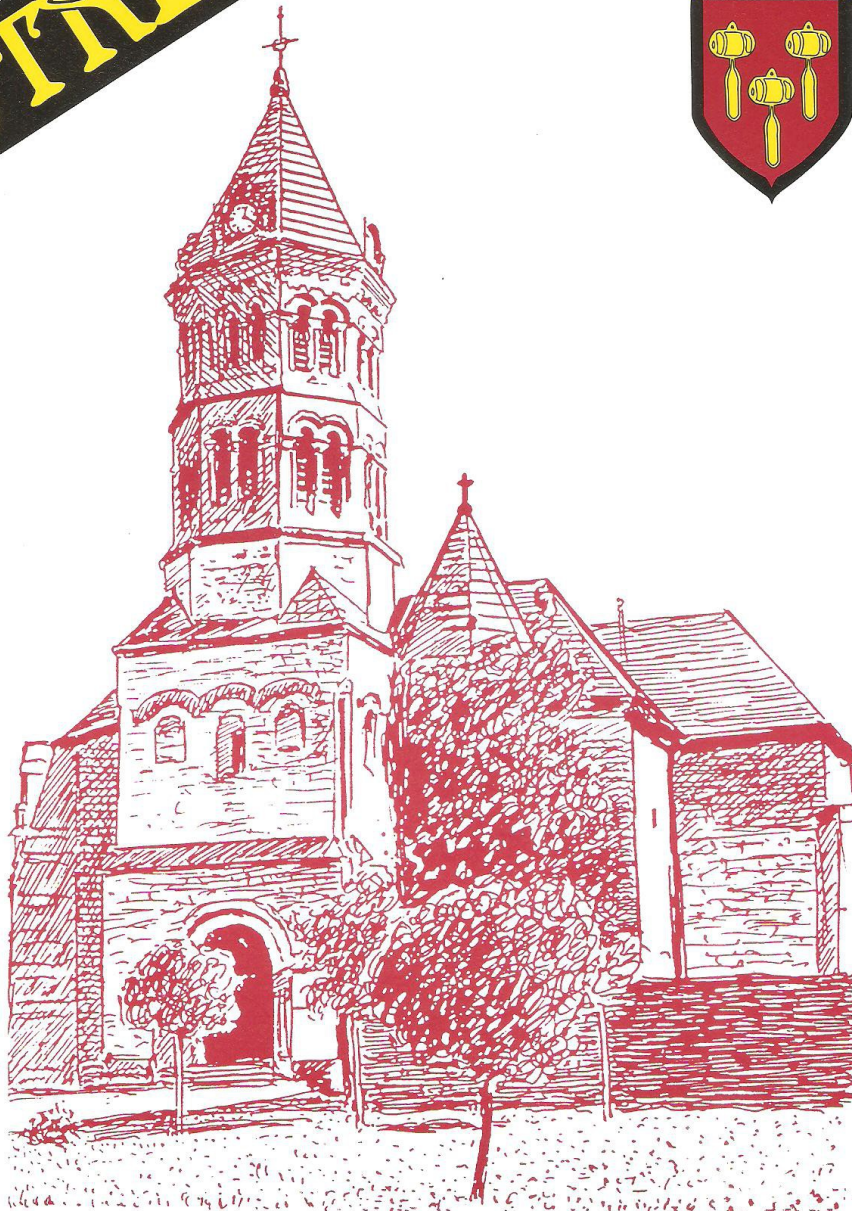
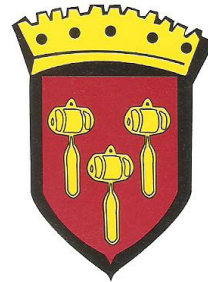


N° 62
Juillet 1997

NOTRE VILLAGE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS ET DE LIAISON DE LA COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE

NOTRE VILLAGE

* Depuis le dernier numéro , MONCHY - LAGACHE a vécu un semestre très contrasté.

* Un hiver rude entraînant de grosses dépenses de chauffage et des dégâts dûs au gel , un temps sec jusque début Mai puis très pluvieux jusque fin juin .

En effet, il faut se reporter en 1992 et 1982 pour avoir des précipitations aussi importantes

	1982: 234mm.
Total en mm des précipitations	1987: 182mm.
en Mai & Juin	1992: 200mm
	1997: 205mm.

La moyenne habituelle est autour de 100mm pour le total des deux mois.

Ceci a entraîné des coulées d'eau et de boue inondant Méréaucourt et causant de gros problèmes aux habitants.

En accord avec les agriculteurs , la commune a effectué rapidement des travaux permettant de pallier très vite à de nouvelles grosses pluies.

D'autres travaux de fossés et de busage seront entrepris au 2ème semestre pour permettre un meilleur écoulement des eaux.

* Dans le cadre de l'amélioration, de l'entretien et du fleurissement du Village, le Conseil Municipal a fait effectuer un certain nombre de travaux:

- Réfection et redressement de la rue de la râperie.
- Bordurage du côté droit de la rue du Jeu de Paume(le côté gauche est prévu pour 1998).

Travaux effectués par les Elèves du L.E.P. de HAM:

- Rampe de l'escalier de la cour d'Ecole Primaire.
- Passerelle sur l'Omignon.
- Présentation d'un modèle de corbeilles de rue qui seront installées dans le village.

Travaux réalisés par l'Equipe des bénéficiaires du R.M.I du SIVOM de HAM:

- Débroussaillage du chemin de Lanchy.
- Remise en état du parking de l'Etang.
- Démolition et réfection du mur de l'ancien Cimetière.

Le fleurissement du Village a été limité cette année à cause de la sécheresse et du froid au Printemps. La décision a été bonne puisque les orages et grêles de Juin ont fortement abimé toutes les fleurs.

Il est très regrettable que deux jardinières mises sur le pont de l'Omignon aient été volées malgré les gros fils de fer qui les attachaient: Que faut-il faire?!

Nous remercions toutes les personnes qui s'occupent d'arroser, entretenir, fleurir certaines entrées du Village, les bacs dans la grande rue ou les abords et les façades de leur habitation.

Nous essayons de tailler, tondre, désherber au mieux massifs, pelouses, trottoirs. Cela n'est pas toujours facile. Si vous avez des idées constructives à nous apporter, c'est très volontiers que nous les écouterons.

.../...

.../...

Le terrain de la râperie est enfin semé, le temps médiocre gêne beaucoup le désherbage et la tonte.

Les abribus ont été repeints et les bancs vont être réparés et repeints.

Des bacs pour bouteilles de verre sont installés pour remplacer les caisses en bois difficiles à manoeuvrer et à vider: 1 bac au Foyer Rural -

1 bac au Stade.

1 bac à Méréaucourt Café du carrefour.

1 bac au carrefour Grande Rue-Rue de la Râperie.

La contenance de ces quatre bacs est supérieure à celle de l'ensemble des caisses actuelles.

La collecte du verre est faite par l'entreprise PATE et chaque Kg ramassé donne lieu à une prime versée par le verrier au profit de la recherche contre le cancer(A.R.E.R.S.: Association Régionale pour l'Enseignement et la Recherche Scientifique).

Merci à tous de mettre les verres dans les bacs (jamais à côté) et seulement le verre.

Merci aussi de garder le village propre . La Journée "verte" organisée en Mars a vu 60 personnes se motiver pour nettoyer toutes les rues, routes, chemins, trottoirs: 400Kgs de verres, papiers, cartons, métal ont été récupérés.

Nous souhaitons que ceux qui salissent, abîment ou saccagent par plaisir (Fleurs, Etang, Peupliers) comprennent qu'ils nuisent au village et coûtent très cher à chacun d'entre nous.

* Depuis le 16 Juin , nous avons mis en place à la Mairie , un panneau d'affichage des offres d'emplois avec la participation de l'A.N.P.E. de HAM.

Ces offres seront mises à jour chaque semaine. Il est possible de les consulter aux heures d'ouverture du secrétariat de Mairie.

La prospection est faite sur le Santerre, Chauny, St Quentin & Noyon.

Le but de la mise en place de ce service est de permettre à tous ceux qui cherchent un emploi de ne plus aller aussi souvent à HAM ou à PERONNE et de trouver, nous l'espérons, ce qu'ils cherchent sur place.

* Notre Ami et Médecin Jacques BOUCHEZ quitte MONCHY pour HAM.

Qu'il soit remercié ainsi que son épouse pour toutes les actions menées (Harmonie, Tourisme, Ecole, Conseils, ALAT...)

Nous souhaitons la Bienvenue à son successeur Madame Blandine ANDRE-BOUTHORS ainsi qu'à sa Famille.

* Pour terminer je voudrais vous dire qu'un Village ne vit que par ses habitants, ses Enfants, ses associations et tous les Corps de métier qui y exercent. Cela n'est pas suffisant.

Il faut être solidaire et tout faire pour qu'entre voisins l'entente soit bonne.

Il faut que les jeunes sachent que les jeux sont une chose , mais que certaines bêtises sont intolérables et peuvent gâcher leur vie d'adulte.

* Bonnes vacances pour certains, Bonnes récoltes pour d'autres.

* Bon deuxième semestre à tous.

Le Maire: André VALLETTE.



L'ORAGE. Louis Watteau (1737 - 1798). Valenciennes. Musée des Beaux Arts.

Mais l'teimpête a fini par reincacher chl'ernu,
Et dains l'ciel rapuré, des taques bleusses ont rparu,
Un vot s'einfuir au lon, démeimbrée, copaillée,
L'neuée lourde et bronzée qué l'veint a berzillée,

Tout s'rapaje au signal du soleil démuché.
Chacun veut rire dé s'peur, après avoir tranné,
Un s'erwette tous conteints, les coeurs sont rmis ein plache,
Tout l'monne est bétôt dbout, pour erpreinde esn'ouvrache,
Ches bottes épaveudées sont rassannées ein monts.
Pou finir no carrée, i mainque deux tros hourdons:
Un s'dépêche ed fourker, car un sait qu'ch'est l'dernière,
Ej m'apprête à breller; un m'rue ch'combe et jé l'serre,
J'grimpe au coupet dé ch'car et j'y plainte un graind may,
Ch'est tout. Ch'varlet crie: "hue", un démarre, un est gai !....

Extrait d'un Poème de Théophile DENIS

(Douai 1829-Cayeux 1908)

"Petits tableaux rustiques"

DECHARGE MUNICIPALE

Nous rappelons à toute la population que la décharge de MONCHY est ouverte uniquement aux habitants de la Commune .
Une surveillance est exercée.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHARGE :

- ** le LUNDI de 8h30 à 12h00
- ** le SAMEDI de 9h00 à 13h00.

Si vous devez y aller , très exceptionnellement , en dehors de ces horaires, venir obligatoirement en Mairie demander la clé et remplir le cahier avec le détail précis de ce que vous souhaitez y déposer (nature- cubage ...) .

RAPPEL: L'indiscipline de beaucoup de personnes qui mettent n'importe quoi n'importe où coûte à la Commune plus de 5000Frs / an pour nettoyer la décharge....Cette somme va augmenter la masse des impôts!

Nous comptons sur la compréhension de tous pour respecter cette décharge qui ne pourra être maintenue jusqu'en 2002 que si nous la tenons toujours très propre.

Merci à Jacques HE et à Bruno HERY qui l'entretiennent .

ON NE PEUT DEPOSER DANS CETTE DECHARGE :

- + que des gravats- pierres - ardoises ... dans la cavée située à droite en montant vers Douvieux.
- + que des déchets végétaux de jardin, de tailles, du bois (ce qui peut brûler) à gauche en allant vers Douvieux.

Les " ordures ménagères" et les petits encombrants sont ramassés chaque semaine le JEUDI matin.

Quant aux gros encombrants , leur enlèvement reprendra en Automne dans le cadre du SIVOM de HAM..

**Tout contrevenant sera poursuivi conformément à la Loi
(avec dépôt de plainte en Gendarmerie & amende)**

PERMANENCES DE MONSIEUR LE MAIRE

Le Lundi de :17h00 à 18h00

Le Samedi de: 10h30 à 12h00.

Il n'y aura pas de permanence les: SAMEDIS 05 Juillet- 09-16-23 Août 97.
LUNDIS 14-11-18 Août 97.

PERMANENCES DES ADJOINTS EN MAIRIE

LE MERCREDI de 18h00 à 19h00

MERCREDI 03 SEPTEMBRE 1997: Mme Monique GOURLIN.

MERCREDI 01 OCTOBRE 1997: Mr Jacques PRESTEL.

MERCREDI 05 NOVEMBRE 1997: Mr Philippe LEVERT.

MERCREDI 03 DECEMBRE 1997 : Mr Gérard FOURNIER.

HORAIRES SECRETARIAT DE MAIRIE

TEL-FAX : 03-22-85-63-19

LUNDI: de 9h00 à 12h00.

MARDI: de 14h00 à 18h30 (vente tickets de cantine).

MERCREDI : de 9h00 à 12h00(vente tickets de cantine).

JEUDI: de 9h00 à 12h00.

VENDREDI:de9h00 à 12h00 & de 14h00 à 17h00.

Il se peut que ces horaires soient modifiés pour diverses raisons,
merci de bien vouloir consulter les panneaux d'affichage.

**ATTENTION HORAIRES RESTREINTS
d'OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRETARIAT
ENTRE LE 15 & le 29 JUILLET 1997.**

MARDI 15-07: de 14h00 à 15h 30.

MERCREDI 16-07: de 10h00 à 12h00.

VENDREDI 18-07: de 14h00 à 15h00 .

SAMEDI 19-07: Permanence de Mr le Maire de 10h30 à 12h00.

LUNDI 21-07: de 14h00 à 16h00. Permanence du PACT-ADRIM de 14h à 15h.

MERCREDI 23-07: de 10h00 à 12h00.

VENDREDI 25-07: de 14h00 à 16h00.

LUNDI 28-07: de 17h00 à 18h00.

**REPRISE DES HORAIRES HABITUELS MERCREDI
30 JUILLET à 9h00.**

**HORAIRES d' ETE DU BUREAU DE
POSTE**

HORAIRES DU 01 JUILLET AU 30 AOUT 1997

Du LUNDI au VENDREDI: de 9h00 à 11h30 & de 14h00 à 16h30 avec dernière levée à 16h30.

Le SAMEDI: de 8h30 à 11h30 avec dernière levée à 11h30.

ETAT CIVIL DU PREMIER SEMESTRE 1997

NAISSANCES:

Jason HAVRET , né le 16 Février à PERONNE.

Martin PORET , né le 17 Février à St QUENTIN.

Thibault GRU , né le 08 AVRIL à St QUENTIN.

Nicolas BLONDEL , né le 16 AVRIL à St QUENTIN.

Coline COUDERT, née le 29 MAI à PERONNE.

Noémie ISTE , née le 13 JUIN à St QUENTIN.

DECES:

Claudette NOLLAND, décédée le 16 Janvier au CROTOY(80) ,
inhumée le 21 Janvier à MONCHY - LAGACHE.

Marie-Antoinette VINCHON - PONTHEU , décédée le 18 Janvier à
AMIENS (80)

Gabrielle THOMAS , décédée le 27 Février à PERONNE (80)

Octave PRESTEL , décédé le 11 Mars à HAM (80)

Eugène FRANCOIS , décédé le 05 MAI à PERONNE (80)

Emile GOURLIN , décédé le 16 MAI à MONCHY - LAGACHE(80)

Michel DUFLOT, décédé le 17 MAI à ST QUENTIN (02), inhumé
à MONCHY - LAGACHE le 21 MAI.

.../...

.../...

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS :

Mr & Mme Eddie DECAYEUX & leur enfant - 25 Rue de Tertry.
Mr & Mme Philippe DELOBEL & leurs enfants - 7 Rue du Stade.

PETIT RAPPEL: les personnes qui emménagent ou qui quittent la
Commune sont priées de venir en Mairie signaler ce changement.

Nous demandons aux nouveaux habitants de se présenter avec leur
livret de famille ou une pièce d'identité .

ELECTIONS : L'inscription sur la liste électorale ne se fait pas d'office.

Vous devez donc venir en Mairie afin de remplir une demande d'inscription
avant le 31 Décembre de l'année .

Il en est de même pour chaque jeune qui atteint sa majorité .

OUVERTURE OU FERMETURE DE COMPTEURS:

* ELECTRIQUE : se rapprocher de la SICAE - ROISEL au 03-22-86-45-45.

* d' EAU: se rapprocher de la CISE - ROSIERES au 03-22-88-00.30 ou
auprès de Monsieur BONNINGUES - Bureau de ROISEL au
03-22-86-61-40.

Toute anomalie doit également être signalée .



COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 29 JANVIER 1997

Présents: Mrs A.VALLETTE- J.PRESTEL-Ph LEVERT-G.FOURNIER-Mmes M.GOURLIN-M.H DUJARDIN-Mrs M.DUPARCQ-J.F CARBONNAUX-A.BOROWICKI-Y.BRESOUS-J.BOILLEAU-J.B GRU.

Absents excusés: Mrs M.RIGAUX & J.BOUCHEZ.

Secrétaire de séance: J.BOILLEAU.

1°: PREVISIONS CONSTRUCTIONS:

Une réunion se tiendra dans le courant du mois de Février avec la Commission d'Urbanisme et les Organismes concernés .

2°: AMENAGEMENT 1998 / 2000:

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion est prévue mi-février avec l' ADES- le C.A.U.E. - la D.D.E- la Commission d'Urbanisme et les Adjointes pour étudier un programme d'aménagement du Village.

3°: TRAVAUX:

* CLOCHER EGLISE: Un travail d'entretien urgent est à réaliser sur la moyenne cloche . Monsieur le Maire propose de profiter de la présence de l'entreprise HUCHEZ pour remettre à neuf l'entraînement mécanique des horloges. Suite au Conseil du 25-11-1996, les seize ouvertures pratiquées dans le clocher seront grillagées, pour éviter les dégâts causés par les pigeons.

* FOYER RURAL: Suite à la visite de la Commission de sécurité du 15-01-97, Madame Monique GOURLIN annonce au Conseil qu'il faut revoir l'installation des ouvertures pratiquées sur le toit du Foyer Rural.

Des dossiers de demande de Subvention auprès du Conseil Général et d'Aide dans le cadre de la D.G.E. (Etat) seront déposés avant le 31-01-1997 pour les travaux ci-dessus.

4°: ASSEMBLEE GENERALE S.I.C.A.E:

Les particuliers abonnés à la SICAE se verront proposer un diagnostic sécurité concernant toute leur installation électrique . Cette opération sera faite par la Société PROMOTELEC .Chacun est libre d'y répondre positivement ou négativement . Le coût de ce diagnostic restant à la charge des particuliers étant de 250Frs TTC par installation..

5°: AUTOROUTE A.29:

Uné réunion des agriculteurs & propriétaires se tiendra à MONCHY- LAGACHE le 12 Février à 9h30 au Foyer Rural.

Une réunion est également prévue à ATHIES le 14 Février concernant l'échangeur sur l'A.29.

6°: PLANTATION PEUPLIERS " PETIT MARAIS":

Elle débutera fin février après le drainage réalisé par l'entreprise LAMBERT.

7°: O.P.A.H.: Les dossiers concernant la réhabilitation du Presbytère ont été envoyés au PACT-ADRIM.Monsieur le Maire demande l'autorisation de démonter un muret situé près du châlet Primevère pour permettre l'entrée d'un tracteur dans le jardin du Presbytère.

.../...

8°: P.A.I.O: Monsieur le Maire informe le Conseil que suite à sa démarche auprès de Madame COQUEMPOT de l'A.N.P.E de HAM, une réunion se tiendra à MONCHY fin Février pour mettre au point un système permettant aux demandeurs d'emploi de pouvoir se renseigner sur place à la Mairie de MONCHY-LAGACHE.

9°: S.A.E.P.: Monsieur Gérard FOURNIER donne les informations concernant les travaux à réaliser sur le réseau d'eau en 1997: Des modifications de branchements sur MONCHY et une extension du réseau Rue de Péronne à TERTRY.

10°: RAMASSAGE DU VERRE / SIVOM DE HAM:

Monsieur le Maire informe le Conseil que le SIVOM mettra en AVRIL 3 bacs à verre dans le Village pour remplacer les caisses en bois actuelles.

Il est prévu 1 bac de 4M3 au Foyer Rural - 1 bac de 3M3 Rue de la Râperie et 1 bac de 3M3 à Méréaucourt.

Le ramassage sera gratuit et effectué au profit de la Recherche contre le Cancer.

11°: DELIBERATIONS :

* Demandes de subvention et d'aide au Conseil Général et à l'état (DGE) pour les travaux sur l'Eglise (cloche et horloge) et au Foyer Rural (conformité des ouvertures du toit).

* Contribution SIVOM de PERONNE année 1997: 89004.87Frs.

* Décision modificative Budget (imputations budgétaires).

* Cotisations 1997: C.A.U.E. - O.T.S.I.

* Indemnité allouée au Receveur intérimaire.

Fin de séance à 23h00.





COMPTE- RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 03 MARS 1997

Présents: Mrs A.VALLETTE-J.PRESTEL-PH.LEVERT-G.FOURNIER-Mmes
M.GOURLIN-M.H DUJARDIN-Mrs M.RIAGUX-J.BOUCHEZ-JF.CARBONNAUX-
A.BOROWICKI-Y.BRESOUS- J.BOILLEAU -J.B GRU.

Absent excusé: Mr M.DUPARCQ.

Secrétaire de séance: J.BOILLEAU.

1°: COMPTE ADMINISTRATIF 1996:

SECTION DE FONCTIONNEMENT : Total des dépenses.....1849823.29Fr.
Total recettes exercice.....2407845.56Fr
Excédent 1995 reporté.....556715.48Fr
Total recettes globales.....2964561.04Fr
=====

d' où un EXCEDENT 1996 de.....1114737.75Fr.

*avec affectation en réserve à la section d'Investissement 1997 de 241840Fr.

* avec affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) de 872897.75Fr.

SECTION d'INVESTISSEMENT : Total des dépenses.....459359.87Fr
Total recettes exercice.....558905.18Fr
Excédent 1995 reporté.....98770.77Fr
Total recettes globales.....657675.95Fr
=====

d' où un EXCEDENT 1996 de.....198316.08Fr.

Vote à l'unanimité de ce C.A 1996.

2° : VOTE DES SUBVENTIONS ANNEE 1997:

LISTE DES SUBVENTIONS ALLOUEES	
INTITULE	MONTANT 1997
Familles Rurales	4100
Harmonie Sainte Cécile	3000
Comité de Jumelage	1000
Cooperative scolaire	3150
Judo - Club	3000
Olympique Monchy	4500
A.L.A.T.	7000
Gymnastique Volont.	1250
Tennis-Club	2250
Sonorisation Fêtes-PRESTEL	1850
Les Aînés Ruraux	1600
A.D.M.R.	1300
Les Archers	1000
Amicale des 2 Étangs	1500
O.T.S.I. de HAM	0
Amicale des Maires	0
A.D.E.S.	0
U.S.E.P. Scolaire	550
Les Papillons Blancs	550
AS.Recherche/Cancer	550
LA Vie Libre	550
La Souvenir Français	200
LA Croix- Rouge	150
AS.Vaentin HAUY	150
PEP 80-Rue Sorigny	300
AS.Défense A.29	0
P.A.I.O de HAM	800
LECTURE & CULTURE	100
	40500

3° : LOTISSEMENT TERRAIN DE LA RAPERIE: Monsieur le Maire expose le projet de création d'un lotissement de six maisons locatives et demande l'approbation du Conseil.

Après un débat très fructueux, il est procédé à un vote à bulletin secret : le projet est adopté par: 11 Voix pour- 1 voix contre & 1 Bulletin blanc.

Le plan financier du lotissement est réparti de la façon suivante:

- * la Commune cède le terrain par un bail emphytéotique à la Société de construction des logements.
- * la Commune viabilise le terrain (route - eau- électricité & téléphone)
- * La Société à qui sera confiée la construction bâtit six logements (2 F4 & 4 F3) et s'occupe de la location de ces logements après enquête et étude des dossiers qui lui ont été présentés.

Aménagement du terrain non réservé au lotissement:

- * la Commune va engazonner, planter arbres & arbustes, aménager des allées sur les années 97 & 98.

Pour l'ensemble de ces travaux, des dossiers seront montés pour obtenir les diverses Subventions auxquelles ils pourront donner droit.

Au fur et à mesure de l'avancement de ces différents dossiers, les renseignements concernant ces travaux pourront être demandés en Mairie.

4°) AUTOROUTE A.29: Après exposé des problèmes concernant le financement des travaux connexes, une lettre conjointe Mairie- Syndicat agricole a été envoyée à la Chambre d'Agriculture pour la confirmer en tant que représentante dans les discussions financières avec la SANEF.

5°: PEUPLERAIES: La plantation de la parcelle du " Petit Marais" sera terminée vers le 26-03-97. Afin de pouvoir planter les peupliers en Février 1998 sur les parcelles situées au début du " Marais de Douvieux", celles-ci sont actuellement en cours de déboisement du taillis existant.

6°: FOYER RURAL: Mise aux normes : En plus du circuit électrique général qui va être refait en 1997, il est également demandé à la Commune de revoir le système d'aération et d'évacuation des fumées.

7°: DELIBERATIONS DIVERSES: Cotisations 1997 - Modification statuts SIER - Indemnisation pour Foyer Rural - Création lotissement Terrain Râperie & Nomination d'un géomètre.

Prochaine réunion prévue le LUNDI 24 Mars 1997 avec la participation, en début de séance, de Monsieur D.PERU, Subdivisionnaire de la D.D.E. de HAM, pour donner au Conseil toutes les informations concernant l'étude du Plan d'Assainissement des eaux sales & résiduelles dans la Commune.

Levée de séance à 23h45.

COMPTE - RENDU DE LA REUNION
DE CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 24 MARS 1997.

PRESENTS: Mrs A. VALLETTE-J.PRESTEL-Ph LEVERT-Mmes M.GOURLIN -M.H DUJARDIN- Mrs M.RIGAUX-
M.DUPARCQ-J.F CARBONNAUX-A.BOROWICKI-Y.BRESOUS-JB GRU-J.BOUCHEZ.
ABSENTS EXCUSES: Mrs G.FOURNIER & J.BOILLEAU.
SECRETAIRE DE SEANCE: Mr Y.BRESOUS-

1°: ETUDE D'ASSAINISSEMENT: Monsieur D.PERU- Subdivisionnaire de l'Equi-pement de HAM - expose au Conseil Municipal en quoi consiste une étude sur l'assainissement des eaux . Cette étude sera à réaliser dans le cadre de la Loi sur l'eau du 03-01-1992 . Il indique également aux Communes qu'actuellement l'étude coûte de 90 à 150Frs/ habitant selon que les communes se groupent ou non pour la réaliser . Le montant des Subventions est actuellement de l'ordre de 70% , mais va diminuer au fur et à mesure que l'on va s'approcher de l'échéance 2005. Une discussion intéressante entre les Conseillers et Monsieur PERU a permis au Conseil de prendre conscience du problème des eaux usées et pluviales . La décision de faire ou non cette étude sera prise au cours du prochain Conseil Municipal .

2°: BUDGET PRIMITIF 1997 & VOTE DES TAUX d'IMPOSITIONS:

SECTION DE FONCTIONNEMENT :Elle s'élève à la somme de : **3275284Frs** , dont 542759Frs affectés à la section d'investissement et 872897Frs provenant de l'excédent 1996 . Les dépenses sont réparties dans les différents chapitres: Personnel- entretien communal- frais de gestion - contributions intercommunales & départementales - remboursement d'emprunts -charges diverses...

SECTION d'INVESTISSEMENT: Elle s'élève à la somme de :**1335310Frs**, dont 198316Frs provenant de l'excédent 1996 et les 542759Frs provenant de la section de Fonctionnement . Cette somme permettra de réaliser les travaux de voirie, entretien des batiments communaux , plantations de peupliers , différentes études d'aménagement communal

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas faire une hausse des taux supérieure à 1%(l'inflation étant de 1.7 % en 1996) , compte tenu du fait que les bases d'imposition ont augmenté de 1.7% .Le Conseil Municipal approuve cette proposition .

Montant des contributions directes: 1570299Frs (Somme correspondant au produit des 4 taxes d'impositions) .

TAXE d'HABITATION : Taux de 9.21% au lieu de 9.12% .
TAXE FONCIERE / BATI: Taux de 12.67% au lieu de 12.55%.
TAXE FONCIERE/ NON BATI: Taux de 31.00% au lieu de 30.70%.
TAXE PROFESSIONNELLE: Taux de 7.42% au lieu de 7.35%.

Vote à l'unanimité de ce budget primitif 1997 ainsi que des taux d'impositions 1997.

3°: AUTOROUTE A29: Une nouvelle mesure de bruit a été réalisée à Douvieux & à Flez. Le géomètre a édité un nouveau plan avec chiffrage des chemins. Nouvelle réunion à ASSEVILLERS le 27-03-97 concernant les passages de la faune.

.../...

.../...

4°: PEUPLERAIES: Travaux terminés le 14 Mars dans le Petit Marais - Plantation de 16 arbres dans le Marais de Douvieux à Montécourt- soit une plantation de 900 peupliers.

5°: TERRAIN RAPERIE : Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son accord pour terminer la remise en état de la partie non constructible du terrain .

Il est envisagé de: * semer de l'herbe sur l'ensemble du terrain, au Printemps .

* planter arbres et arbustes , à l'Automne.

* aménager des allées et des aires de loisirs , par la suite.

Après discussion, le Conseil donne son accord pour entreprendre ces travaux , après demande de devis.

6°: DIVERS: Prévoir une réunion de la Commission de voirie début AVRIL(travaux 1998) .

Prévoir une réfection des bas-côtés des ponts sur l'Omignon Grande Rue & Mélanie) .

Prévoir une signalisation de la patte d'oie Rue d'en Bas.

Délibérations .

Fin de séance à 23h30.



**COMPTE - RENDU DE LA REUNION
DE CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 28 AVRIL 1997**

PRESENTS: Mrs A. VALLETTE-J.PRESTEL-PH LEVERT. G.FOURNIER-Mmes M.GOURLIN-M.H DUJARDIN (en milieu de séance car réunion de SIVOM à PERONNE)-Mrs M.RIG.AUX-M.DUPARCQ- JF CARBONNAUX-J.BOUCHEZ-A.BOROWICKI-Y.BRESOUS-J.BOILLEAU-
ABSENT (s) EXCUSE(s) : JB GRU.
SECRETAIRE DE SEANCE: Y.BRESOUS.

1°: TRAVAUX ANNEE 1997 & 1998: Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil sur certains devis établis par les Services de la DDE quant aux futurs travaux :

*1997: Placette Rue de DEVERSE : Accord pour le 1er devis présente :pas de bordures , laisser les pavés ;soit un coût TTC de 49536.45Fr.

* 1997 :Bordurage du côté gauche de la Rue du Jeu de Paume .

* TRAVAUX ETE 97: Rebouchage de divers trous (900Fr) et enrobés sur divers trottoirs (4500Fr).

* PONT DE " CHEZ MELANIE" : Contact a été pris avec la SICAE suite à l'effondrement de la bordure.

2°: ASSAINISSEMENT: Après délibération et vote , le Conseil adopte par 12 voix (sur 12 présents) le projet de réalisation d'une étude d'un schéma directeur d'assainissement sur la Com-mune.

Monsieur le Maire donne au Conseil le coût de l'étude présentée par Mr BAUDHUIN de la DDE quant à un prolongement des tuyaux d'assainissement rue du Jeu de Paume (actuellement le fossé reçoit les eaux de pluie, de vaisselle, de lessive...) : 2207Fr le mètre linéaire, soit pour 270m :595890Fr. Devant ce prix très élevé, le Conseil ne souhaite pas donner suite à ces travaux et étudiera un autre projet..

3°: CEREMONIE PARTENARIAT L.E.P./COMMUNE: Suite aux divers travaux réalisés par les élèves du L.E.P. dans la Commune(Pont sur l'Omignon - Rampe d'escalier cour d'Ecole Primaire, poubelles ..) une inauguration est prévue le Vendredi 27 Juin-à 10h00.

4°: ZONES VULNERABLES : Monsieur le Maire lit au Conseil la lettre de Monsieur Gautier AUDNOT, Député de la Somme, adressée à Monsieur Alain JUPPE 1er Ministre , suite au classement de MONCHY en " Zone vulnérable".

5°: FETE LOCALE 1997: Elle aura lieu les 28-29 & 30 JUIN .

* SAMEDI SOIR dès 18h30 : Défilé puis concert donné par l'Harmonie de St Amand-Les-Eaux à 20h30 au Foyer Rural.

* DIMANCHE APRES-MIDI de 16h00 à 21h00 : Thé dansant -

6°: PLANTATIONS 1998: Une visite est prévue chez un pépiniériste belge près de Tournai. Prévoir la plantation d'environ 50 arbres au " Petit Marais" rue de l'Etang -talus de droite- ainsi qu'à MONTECOURT près du forage de la CUMA pour 170 arbres. Possibilité de donner trois parcelles de bois de chauffage.

.....



.....

7°: FOYER RURAL: Mme Monique GOURLIN expose au Conseil les travaux réalisés (réfection des peintures dans la salle de PMI) et à venir : pose de carrelage sur le pan de mur situé sous le volet de la buvette- demande de devis pour un nouveau volet aux Ets LEMOINE de ROUVROY - Changer les serrures de la porte de la chaufferie - du dispensaire et rue G.BABEUF Voir pour la pose de barres de sécurité.
Travaux pour le désenfumage : changement de trois lanterneaux seulement, soit un coût de 24270Fr.

8°: CONCOURS VILLAGES FLEURIS: Monsieur le Maire ne souhaite pas présenter la Commune cette année - Prévoir en Octobre des plantations autour des pancartes (rosiers grimpants..) Faire une demande de devis .

9°: TERRAIN DE LA RAPERIE: L'entreprise est venue semer l'herbe .

10°: CONTAINERS POUR LE VERRE : Livraison des 3 bacs prévue fin Mai .
Les employés communaux vont réaliser les dalles les supportant . Implantations prévues : 1 au Foyer Rural- 1 au Café du Carrefour et 1 au virage de la Râperie.
Prévoir également par la suite des bacs pouvant accueillir les piles et accumulateurs.
Se renseigner pour le ramassage des pneus usagés.

Monsieur le Maire et Philippe LEVERT sont allés visiter le Centre de Tri du District de la Vallée de l'Oise à ESSIGNY LE GRAND ainsi que la déchetterie de FORESTE. Ces procédés de tri et d'élimination des déchets et ordures ménagères semblent beaucoup moins coûteux qu'avec une usine d'incinération.

11°: CONCERT DE NOEL 97: Veillée de Noël le Vendredi 19 Décembre avec la Chorale "ARS CANENDI".

12°: QUETE DU BLEUET DE FRANCE: Rien n'est prévu par la Commune le jour du 08 Mai .

13°: CONSEIL DE JEUNES : Souhait de Monsieur le Maire de mettre en place dans la Commune un Conseil de jeunes de 11 à 17 ans. Les renseignements vont être pris. La Commission "Jeunes" se chargera de mettre le projet en place.

14°: JUMELAGE: Monsieur BRESOUS informe le Conseil que la Commune de DUNZ-WEILER fêtera le 15 JUIN son 750^e anniversaire.

15°: DELIBERATIONS DIVERSES:

- * Accord du Conseil pour allouer 600Fr à la P.E.P. 80 Rue de Sorigny à HAM , afin de permettre à 3 enfants de MONCHY de se rendre en classe verte.
- * Décision modificative n° 1: virement de crédit section de fonctionnement de 600Fr .
- * Indemnité logement pour instituteurs: Taux mensuel 1997 fixé à 887.80Fr.

PROCHAINE REUNION DE CONSEIL PREVUEE LE LUNDI 26 MAI 1997.

**COMPTE-RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 25 JUIN 1997**

Présents: Mrs A. VALLETTE-J.PRESTEL-G.FOURNIER-Mmes M.GOURLIN-M.H DUJARDIN-Mrs M.RIGAUX-M. DUPARCQ.A.BOROWICKI-Y.BRESOUS-J.BOILLEAU-J.F CARBONNAUX.

Absents excusés: Mrs Ph.LEVERT-J.BOUCHEZ-JB GRU.

Secrétaire de séance: Y.BRESOUS.

1°: RENOUELEMENT DES BAUX DE CHASSE: Accord du conseil pour reconduire les baux de chasse de Monsieur André Bonduelle et de la Société de Chasse selon les mêmes bases tarifaires, et pour trois années.

Délibération prise pour laisser certaines parcelles appartenant à la commune en réserve de chasse .

2°: PROBLEME DES VIOLENTS ORAGES JUIN: Monsieur le Maire remercie les Adjointes et les Conseillers qui ont pris les décisions urgentes qui s'imposaient .

Une réunion de la commission " Voirie" est organisée pour le 03 Juillet afin de voir ce qui pourrait être réalisé pour qu'en cas de très grosses précipitations l'eau des champs n'arrive plus dans le village.

3°: DELIBERATIONS : Forains: achat de tickets pour distribution aux enfants de la Commune
Prestation de l' Orchestre Dominique BERANGER.

Séance levée à 20h00.

COMMUNIQUE DE DERNIERE MINUTE!

Madame le Docteur Blandine ANDRE - BOUTHORS est heureuse de faire désormais partie de la commune de MONCHY - LAGACHE et vous informe que les consultations se font désormais uniquement sur rendez-vous, tous les jours de la semaine, sauf le Mercredi.

PERMANENCES DIVERS ORGANISMES

**** PACT -ADRIAM:** Mme Sophie FOUCAULT vous reçoit chaque 3ème LUNDI du mois en Mairie de 14h00 à 15h00 .

JUILLET & AOUT 97: Les Lundis 21 Juillet & 18 Août.

****C.P.A.M de HAM:** Un agent itinérant est à votre disposition en Mairie chaque VENDREDI de 14h00 à 15h30 . Vous pouvez venir déposer vos feuilles de soins , demander un conseil (ceci uniquement pour le régime général et non pas pour la M.S.A).

JUILLET & AOUT 97: Pas de permanence les 11-18 & 25 Juillet. Reprise des permanences le 01 Août à 14h00.

**** ASSISTANTE SOCIALE:** Mme SEGUET reçoit au Foyer Rural chaque LUNDI de 14h00 à 16h30 et sur rendez-vous en téléphonant à HAM au 03-23-81-19-88 - Centre social Résidence BADINGUET.

JUILLET & AOUT 97: Pas de permanence les 14-21 & 28 Juillet . Reprise le lundi 04 Août à 14h00.

**** CONSULTATION P.M.I.:** Un Médecin pédiatre est à votre disposition les 2è et 4è MARDIS du mois au Foyer Rural de 14h00 à 16h30 .

DATES 2ème SEMESTRE 97:

Mardis 22 Juillet - 26 Août - 09 & 23 Septembre - 14 & 28 Octobre -25 Novembre - 09 Décembre .

****BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE:** Melle Micheline NOLLAND est à votre disposition le MERCREDI matin de 10h30 à 12h00 en Mairie .
Prêt gratuit de livres pour petits et grands.

**** PERMANENCES MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE:**

PERONNE : Chaque 1er Mercredi du mois de 9h00 à 12h00 au dispensaire du Quinconce.

HAM: Chaque 4ème Jeudi du mois de 9h00 à 12h00 au Centre Socio- Culturel.

Bien entendu des modifications peuvent intervenir, alors, pensez à venir consulter le panneau d'affichage situé à l'entrée de la Mairie.

Les changements d'horaires ou les suppressions de permanences y sont indiqués.

REGROUPEMENT SCOLAIRE MONCHY-TERTRY & DEVISE

Encore une année scolaire qui s'achève et je crois qu'elle a été bien remplie d'activités diverses.

En voici quelques exemples:

- * Participation à un concours d'écriture pour les CP & les CE1.
- * Rencontre avec un écrivain pour les CE2 / CE1.
- * Visite d'un élevage d'autruches pour les Maternelles de TERTRY.
- * Journée consacrée à un rallye-photos et à l'initiation à l'escalade pour les CM1/ CM2.
- * Trois journées de sport en Mai-Juin organisée à MONCHY pour les Maternelles, les CP/ CE et les CM , avec un Tournoi de Football pour les plus grands que nous avons remporté et qui nous a qualifié pour un autre Tournoi à Péronne où l'une de nos équipes a terminé troisième. Bravo à nos petits sportifs.

* Sans oublier notre Fête des Ecoles qui a connu un franc succès avec un public nombreux.
Merci à tous ceux qui sont venus nous supporter.
Un grand merci également aux personnes qui ont oeuvré pour que cette fête soit parfaitement réussie.

A l'heure des remerciements, je veux rendre hommage aux mamans qui, bénévolement, accompagnent tout au long de l'année, les petits, de la Maternelle au CP, lors des séances de piscine. Sans elles nous ne disposerions pas d'un encadrement suffisant pour cette activité indispensable.

Avant de souhaiter à tous de bonnes vacances, je vous rappelle la date de la rentrée:

le Jeudi 04 Septembre .

Les enseignants pourront être contactés à l'école le Mercredi 03 Septembre -jour de la pré-rentrée-; le matin à MONCHY- LAGACHE ; l'après-midi dans leurs classes respectives.

TEL ECOLE MONCHY-LAGACHE: 03-22-85-61-48.

TEL ECOLE TERTRY: 03-22-85-69-19.

TEL ECOLE DEVISE: 03-22-85-70-27.

Joël HAPPE.

CANTINE SCOLAIRE RENTREE 97/98

Elle reprendra dès le JEUDI 04 SEPTEMBRE. Le prix du repas a été fixé à: 21.19Fr.

Les tickets seront vendus en mairie de MONCHY - LAGACHE les JEUDI 28 AOUT de 9h00 à 12h00 - VENDREDI 29 AOUT de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 17h00 & le MARDI 02 SEPTEMBRE de 14H00 à 18h30.

Pensez donc à venir les acheter et par la même occasion inscrire votre enfant pour le repas du 04/09. Car ce repas sera commandé au plus tard le 02/09(passé ce délai, il ne nous sera plus possible de modifier la commande).

Nous vous rappelons également qu'aucun repas ne peut être commandé le jour même, vous devez impérativement donner votre ticket rempli correctement la veille à un enseignant.

Nous comptons sur votre compréhension pour assurer une bonne gestion de ce Service .

Le Régisseur: L.ELOIRE.

LE RELAIS CAMBRESIS SARL

27 79 08 73
Rue du 19 Mars 1962 59292. Saint-Hilaire-Les-Cambrai

ENTREPRISE A BUT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Monsieur le Maire
Mairie de MONCHY LAGACHE
13 grand rue
80200 MONCHY LAGACHE

Bruay-LaBuisnière, le 18/06/1997.

M. le Maire,

Depuis plusieurs années, l'association **LE RELAIS**, créée par EMMAÛS ARTOIS en 1984, sillonne, tous les deux mois, les rues de votre commune pour y collecter, au porte à porte, les vieux vêtements et papiers.

Savez-vous que ce service, gratuit pour les habitants de votre commune, est créateur d'emplois durables, et que près de **600 emplois** ont été créés en France par cette technique ?

Savez-vous que près de **2 000 emplois** peuvent encore être créés sur le même modèle ?

C'est le défi que nous nous sommes lancé, nous tous, les salariés des RELAIS DE FRANCE!

Ayant nous mêmes, presque tous, vécu des situations difficiles de chômage ou d'exclusion, ayant nous même trouvé un sens à notre travail et à notre vie, nous sommes décidés à en faire profiter le plus grand nombre possible et à créer d'autres emplois pour des personnes encore exclues aujourd'hui.

Or, notre action contre l'exclusion et le chômage est aujourd'hui menacée.

D'autres entreprises, ayant pour seul objectif le profit pur et simple et possédant de gros moyens financiers, mettent en place des collectes par conteneurs, sur tout le territoire national. Vous serez sans doute sollicités par ces entreprises classiques. Elles *achètent des images humanitaires* mais n'ont aucun objectif en ce sens.

Nous vous demandons donc de nous conserver votre confiance et de contribuer, par votre soutien et votre fidélité à nos collectes, à la **création d'emplois** pérennes dans le secteur de la collecte sélective salariée de vieux vêtements et papiers.

Nous vous demandons également de bien vouloir parfaire l'information des habitants de votre commune sur nos actions et nos objectifs en diffusant ce document.

Vous remerciant par avance et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, M. le Maire, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Pierre DUPONCHEL,
Responsable des Activités.

R.L. au capital de 100 000 F. N° de TVA : 27790873. APE : 372 Z. T.V.A. : FR 75 392 866 026. R.C.S. Cambrai B 392 866 026. BFCC Lille : 2 100 240 18 05 85

BSD Lens : 100 291 071 56 20. URSSAF Cambrai : 59 14 19 41 21 21

Fax : 27 79 07 93

LE RELAIS

La misère ne se gère pas, elle se combat.

COLLECTE DU VERRE

À QUOI SERT LE RECYCLAGE DU VERRE ?

RECYCLER LE VERRE, C'EST PARTICIPER À DES MESURES
IMPORTANTES ET URGENTES :

- économie de matières premières,
- réduction du volume des déchets à éliminer et, par conséquent, allègement du coût de traitement des ordures ménagères,
- lutte contre le gaspillage,
- protection de l'environnement



QUELS SONT LES RÉSULTATS ET LES OBJECTIFS ?

LE RECYCLAGE DU VERRE A DÉMARRÉ IL Y A 20 ANS.
AUJOURD'HUI :

85 %
des communes françaises participent au recyclage

69 000
conteneurs sont à la disposition du public

un
emballage en verre sur deux est récupéré et recyclé.

RECYCLER 75 % DU VERRE D'EMBALLAGE À L'HORIZON 2002,
C'EST LE NOUVEL OBJECTIF FIXÉ PAR LES POUVOIRS PUBLICS.

NOUS EN SOMMES ENCORE LOIN, MAIS, GRÂCE À VOUS,
NOUS SOMMES CERTAINS D'Y PARVENIR.

QUEL VERRE PEUT-ON RECYCLER ?

Tous les emballages en verre se recyclent :
les bouteilles, les petits et les grands pots, les bocaux,
À 100 % ET À L'INFINI.

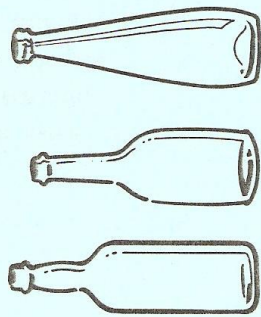
Par contre, et c'est très important pour la qualité
des nouveaux emballages fabriqués avec le verre récupéré,
il est important de veiller à sa pureté.

L'inclusion d'un éclat de porcelaine ou d'une capsule
métallique, par exemple, rend une bouteille inutilisable,
voire dangereuse, dans la chaîne d'embouteillage
si elle n'est pas identifiée et détruite immédiatement.

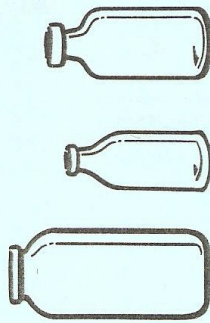
**ALORS, N'OUBLIEZ PAS,
DÉPOSEZ TOUT VOTRE VERRE,
MAIS RIEN QUE DU VERRE,
DANS LES CONTENEURS.**

LA REUSSITE DE LA COLLECTE DU VERRE DEPEND DE VOUS

Il faut déposer du verre...



litres et bouteilles

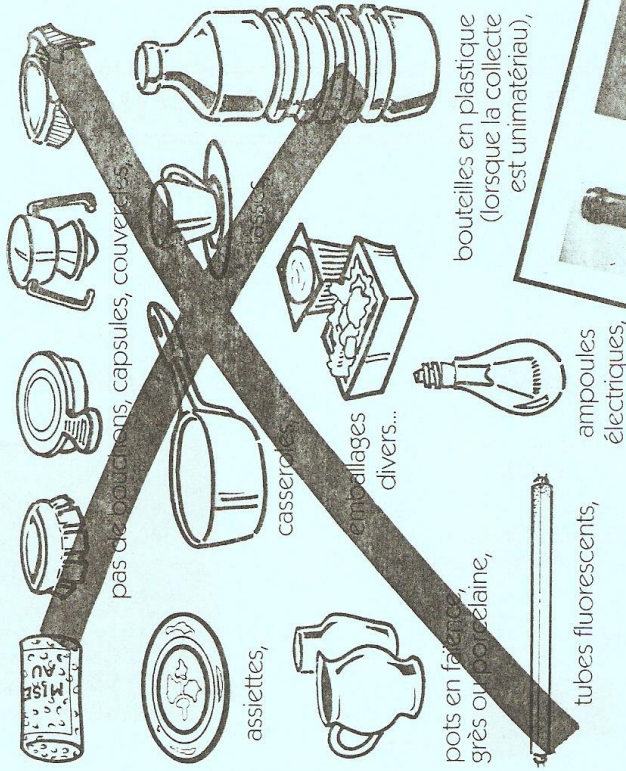


flacons



et pots en verre

... Rien que du verre



pas de bouchons, capsules, couvercles

assiettes,

casseroles

emballages divers...

pots en faïence,
grès ou porcelaine,

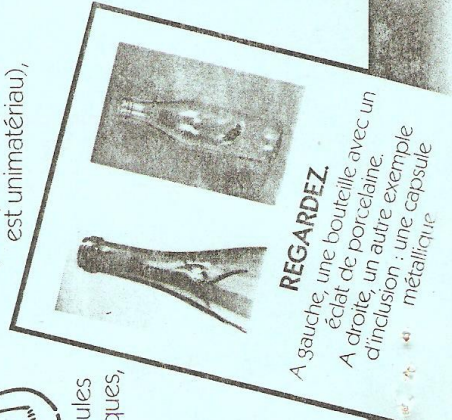
tubes fluorescents,

ampoules
électriques,

bouteilles en plastique
(lorsque la collecte
est unimatérial),

A CE PROPOS, SAVEZ-VOUS QUE ?

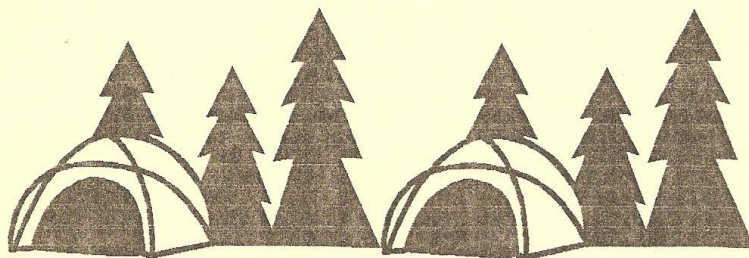
L'inclusion d'un éclat de porcelaine d'un demi-centimètre rend une bouteille non seulement inutilisable mais encore dangereuse si elle n'est pas détruite immédiatement.



REGARDEZ.

A gauche, une bouteille avec un éclat de porcelaine.
A droite, un autre exemple d'inclusion : une capsule métallique.

UTILISEZ L'EMBALLAGE VERRE. IL SE RECYCLE.



FAMILLES RURALES:

Le Centre vient d'ouvrir ses portes.
Le soleil ne brille pas mais il est dans le coeur des 64 enfants et des 10 animateurs et aides.

Nous espérons que les activités proposées conviendront aux petits et aux grands et qu'une belle Fête, à laquelle vous participerez nombreux, traduira la joie et l'amitié qui, nous le souhaitons, règneront durant le mois.

" MONCHY SE SPORTE BIEN "

- * V.T.T.
- * Randonnées.
- * Cross-Country.
- * Jeu de Piste.

4 activités sportives ouvertes à tous

le SAMEDI 06 SEPTEMBRE 1997 dès 14h00.

Nous vous y attendons.

Réservez votre après-midi.

La Présidente: B.DUPARCQ.

L'AMICALE DES 2 ETANGS

Association des Pêcheurs de Monchy Lagache

Le premier semestre 97 a été marqué par des faits positifs et malheureusement par des faits négatifs. Pour ces derniers, suite à des actes de vandalisme subis courant mai, nous avons dû alerter les autorités, monsieur le Maire, la Fédération de la Pêche et la Gendarmerie. Ces actes mettaient en péril notre Association. Notamment plusieurs pêcheurs, agressés par des jets de pierre, demandaient le remboursement de leur carte de pêche. Tout contrevenant sera poursuivi avec demande de remboursement des préjudices subis.

Côté points positifs, nous pouvons citer :

- la remise en état du parking et le nettoyage de ses abords par la Commune
- le nettoyage des abords des étangs par l'Amicale
- un empoissonnement réussi avec la mise à l'eau en plusieurs phases de 240 kg de gardons/rotengles 2 et 3 étés, de 40 kg de grosses carpes, de 20 kg de tanches "géniteurs" et de 60 kg de truites, le tout pour une somme de 9 998,67 francs
- des alvins en grand nombre dans les deux étangs
- une journée "Truites" dans le petit étang, le 27 avril
- pêcher sans bourse déliée lors des journées "Portes Ouvertes" des 7 & 8 juin avec lâchers de truites (40kg) à l'occasion des Journées Nationales de la Pêche. Beaucoup de pêcheurs, grands et moins grands, et de nombreux promeneurs autour des étangs, une grande satisfaction pour l'Amicale.
- quelques belles prises, notamment une carpe de 16 livres par notre ami Guy
- une augmentation sensible des pêcheurs par rapport à 96
- une fréquentation importante des rives des étangs.

Actuellement sont à l'étude :

- avec madame Duparcq, pour la deuxième quinzaine de juillet, deux animations au bord des étangs pour les plus Grands de la "Ruche"
- pour la fin de la période estivale, un concours de pêche réservé aux moins de 16 ans.

Quelques dates à retenir pour le deuxième semestre 97 :

Lundi 14 juillet - Participation de l'Amicale des 2 Etangs à la fête des Associations au côté de la Municipalité

Dimanche 10 août - Nos concours de pêche, individuel le matin et par équipe de 2 pêcheurs l'après midi

Fin décembre - Empoisonnement 1998 impliquant la fermeture de la pêche dans les étangs.

Les cartes de pêche à l'étang - année et journée - sont en vente au CAFE DES SPORTS. Merci à Mr Franck THEREZIEN pour son dévouement à notre cause.

Que l'étang communal soit un but de promenade et un lieu de détente pour tous les Monchysois.

Bonnes Vacances à tous les lecteurs de ce "**NOTRE VILLAGE**" no 62.

A. BUJADINOVIC

Club de Monchy-Lagache

NOUS TENONS A REMERCIER TOUS NOS ARCHERS CAR LE
TIR NATURE EST UNE DISCIPLINE QUI DEMANDE BEAUCOUP
D'ENTRAINEMENT.IL FAUT AU MOINS TROIS SAISONS DE TIR
AVANT DE MONTER SUR UN PODIUM.NOUS SOMMES UN PETIT
CLUB MAIS NOUS AVONS FAIT DE BONS RESULTATS.

BLERIOT OLIVIER/ CHAMPION DE PICARDIE .1 AU CHAMPIONNAT D'ETREUX
arc classique catégorie poussin .1 // // DE CACHY

BLERIOT ALAIN / PREMIER SANGLIER
arc à poulie catégorie sénior

BOILLEAU JEROME/ CHAMPION DE SOMME .CHAMPION DE PICARDIE
arc droit catégorie sénior

CHASSAGNOUX KEVIN/ CHAMPION DE SOMME. 1 AU CHAMPIONNAT DE QUEND
arc classique catégorie benjamin 2 // // // D'ETREUX
3 // // // DE BEAUCOURT
2 // // // DE ST QUENTIN
2 // // // DE JAUMONT

PREMIER MARCASSIN

CHIVE REGIS/ CHAMPION DE SOMME .CHAMPION DE PICARDIE
arc à poulie catégorie sénior 1 AU CHAMPIONNAT DE QUEND
2 // // // DE FONTAINE LES
CAPPY

3 // // // DE ST AMAND LES EAUX
1 // // // DE BEAUCOURT
3 // // // CACHY

LANDRY ERIC/ CHAMPION DE SOMME . CHAMPION DE PICARDIE
arc classique catégorie sénior 1 AU CHAMPIONNAT DE QUEND

1 // // // DE FONTAINE LES
- CAPPY
1 // // // DE ST AMAND LES
EAUX
1 // // // DE BEAUCOURT
1 // // // D'ETREUX
3 // // // DE DAMART
1 // // // DE JAUMONT
1 // // // DE ST QUENTIN
1 // // // AU CIRCUIT DES
RAVINS

NOUS FELICITONS GUILLAUME CARTON

QUI A FINI VICE CHAMPION DE FRANCE DE TIR A L'ARC DANS LA DISCIPLINE
DU TIR A LA PERCHE.

TOUTE L'EQUIPE DES ARCHERS



OLYMPIQUE MONCHY-LAGACHE

A l'issue de cette saison 96/97, l'olympique Monchy peut être fier de son bilan sportif.

Celui-ci est plus que positif avec l'accession de l'équipe 1ère à l'échelon supérieur (3ème division), pour la deuxième année consécutive, et un excellent parcours dans les différentes coupes où le club était engagé, échouant en finale de la coupe Fournier, battu seulement aux pénalties.

Les autres équipes ne sont pas en reste et ont contribué à la réussite du club.

L'équipe réserve a tenu bon tout au long de la saison, ceci malgré un effectif restreint. Elle a disputé toutes ses rencontres en 5ème division Santerre (ceci n'étant pas vrai pour toutes les équipes) et a fait preuve de bonne volonté.

Bravo à nos équipes de jeunes, qui, si elles n'ont pas obtenu les résultats que l'on attendait, ont toujours fait preuve de volonté, de bonne humeur et ont toujours répondu présent. Nous leur donnons rendez-vous pour la saison prochaine.

Un solde financier positif nous permet d'envisager la prochaine saison dans de bonnes conditions.

Le rideau tombe sur la saison 96/97, vive la saison 97/98 !

Nous voudrions remercier toutes celles et tous ceux qui oeuvrent pour la bonne marche du club: les joueurs, les dirigeants, bien sûr mais aussi nos deux arbitres qui répondent présent à toutes leurs convocations, ainsi qu'à ceux qui habitent dans notre commune (ils se reconnaîtront).

Merci à la municipalité pour son aide si précieuse (subvention, entretien du terrain), merci également aux artisans et commerçants locaux qui nous aident et nous soutiennent tout au long d'une saison.

Nos prochaines manifestations: Ball trap le 6 juillet, concours de boules le 24 août.

Bonnes vacances à toutes et à tous!

Le bureau.

JUDO-CLUB DE MONCHY-LAGACHE

La saison 1996-1997 s'achève et cette année, les tatamis de notre club auront été foulés par 85 licenciés, répartis en trois groupes et représentant au total 18 communes différentes .

Lors des entraînements du mercredi, si le 3ème groupe (celui des adolescents et des adultes) a été fréquenté de manière irrégulière, pour des raisons diverses (études, travail, blessures, ...) en revanche, les deux premiers groupes accueillant les enfants ont été suivis avec assiduité, jusqu'à la fin , à la grande joie de notre professeur, Patrick Mistral.

Sur le plan sportif, notre club a fini la saison dernière à la 10ème place départementale (sur environ 60 clubs). Cette année, 20 judokas du club ont pris part aux différentes compétitions officielles (des benjamins aux séniors) obtenant un total de 31 places sur un podium , tous niveaux confondus (du district au championnat de Picardie) .

Mais les plus jeunes, pour lesquels il n'existe pas encore de compétitions officielles, ont participé à de nombreuses rencontres amicales organisées par des clubs du département, obtenant souvent de très bons résultats.

La rencontre inter-club organisée les 8 et 9 Février derniers au Foyer Rural de Monchy a vu la participation de 166 judokas venus de Monchy, de Montdidier, de Nesle , de Péronne et de Roisel. Cette année, le challenge mis en jeu a enfin été remporté par Monchy, après plusieurs années passées à la deuxième place derrière le judo-club de Montdidier.

Voilà pour le bilan de cette saison . Nous donnons rendez-vous dès le Mercredi 3 Septembre 1997 , à partir de 17 H 30 , à tous nos licenciés et à ceux qui veulent nous rejoindre pour le démarrage de la 20 ème année d'existence de notre club.

Bonnes Vacances

La Présidente
Agnès RICHY

TENNIS CLUB DE MONCHY-LAGACHE

Stage de tennis ouvert à tous

pour filles / garçons de 7 à 18ans

du 21 au 25 juillet et du 25 au 29 aout 1,5 heure / jour
150 f par stage

Inscription tel : 03 22 85 60 37

Tournoi de tennis "amical" ouvert à tous

Catégories : hommes, femmes , enfants

du 15 juillet au 03 aout limite d'inscription 14 juillet

Inscription Tel : 03 22 85 62 70

Rappel cotisations pour l'année du 10/96 au 10/97 licence et

jeunes - 18 ans 90 f assurance comprises

adultes 1ere pers 260 f

2ieme pers 220 f

3ieme pers 180 f

ticket horaire 20 f auprès de Mr Fournier ou des personnes responsables

Le président Daniel Dupont

A.D.M.R. - Aide à Domicile en Milieu Rural

Ce dernier semestre a bien endeuillé l'Association. Nous présentons aux conjoints esseulés et aux familles dans la peine, nos très amicales sympathies. Villecourt, Athies, Devise et Monchy Lagache furent les communes les plus touchées par ces départs plus ou moins attendus. Nous savons que la présence des Aides Ménagères dans ces moments pénibles est bienfaitrice et nous remercions toutes les personnes qui par un petit mot ou une réflexion nous le font savoir.

Les Aides Ménagères s'attachent aux personnes qu'elles entourent bien qu'elles sachent qu'un jour arrivera où l'hôpital ou la famille se substitueront à elles. C'est toujours avec beaucoup de peine qu'elles se rendent à l'évidence et s'en détachent.

Les personnes âgées vivent de plus en plus longtemps et leurs besoins évoluent. Les responsables des quinze communes, conscients de l'importance des responsabilités des Aides Ménagères auprès de ces personnes, organisent deux journées de formation en octobre avec monsieur Leroy, animateur que la plupart connaisse déjà. Il les aidera à faire face aux situations critiques que le vieillissement peut déclencher tôt ou tard. Ainsi éclairées, elles agiront plus efficacement pour le mieux être des personnes éprouvées.

Nos personnes aidées savent que les Aides Ménagères ne sont pas que des femmes de ménage, elles leur apportent beaucoup plus, c'est souvent une "fille d'adoption" qu'elles trouvent à leur côté.

Le service téléalarme, loué auprès du Conseil Général, est passé en interphonie. Lorsque la personne âgée déclenche l'appel en pressant sur le petit boîtier qu'elle porte sur elle, les pompiers l'interpellent à distance par l'intermédiaire d'un haut parleur. Elle ne doit plus se rendre à son téléphone et peut donc expliquer sa situation de là où elle se trouve.

Les usagers sont très contents de ce nouveau système.

La vente des plantes fleuries de la Fête des Mères fut un succès. Les quinze communes en ont manquées. Nous présentons nos excuses à toutes les personnes chez qui nous n'avons pu nous rendre. L'an prochain nous essayerons d'avoir plus de voitures de distribution afin de se répartir partout au même moment.

Merci à tous les vendeurs toujours si dévoués et aux acheteurs si fidèles.



AC.PG - CATM - TOE & Veuves



En ce début d'année, la Section (39 membres) a été dans la peine. Trois Camarades et Amis nous ont quittés. Nous renouvelons à leur famille nos plus sincères condoléances.

Au cours de ce premier semestre, la Section a organisé et/ou participé à plusieurs manifestations :

à Monchy Lagache :

16 février : Nos concours Karaoké, Juniors et Seniors, ont obtenu un franc succès dans une ambiance très familiale. Tous les concurrents ont été récompensés, et ceci, de par le soutien et la générosité du Conseil Municipal, des Artisans et des Commerçants Monchysois. Merci à eux. A l'année prochaine pour un troisième Karaoké si vous le souhaitez.

6 avril : Congrès cantonal organisé par la Section de Monchy Lagache. Le défi a été bien relevé puisqu'il s'est déroulé à la satisfaction des cent dix participants.

Au cours des différentes manifestations du jour, ont été honorés :

Médaille du Combattant : H. Dhervilly, Jacques Guinet, Paul Guinet et Y. Legros

Commémorative "Algérie" : P. Dennequin, H. Dhervilly, Jacques Guinet, Paul Guinet, Y. Legros

Commémorative "Maroc" : P. Fontaine

Mérite Fédéral : A. Borowicki et A. Bujadinovic

Insigne des Veuves : Mesdames Louise Audinot, Nicole Chassagnoux et Anne-Marie Pist

Félicitations à tous ces récipiendaires.

A. Bujadinovic a été élu Président Cantonal en remplacement de Mr Hubert François qui pris par ses lourdes charges dans nos instances départementales et fédérales était démissionnaire.

8 mai : Commémoration de la Victoire 1945, messe en la mémoire de nos Camarades disparus et cérémonie au monument aux morts avec dépôt de gerbes, lecture du message de Monsieur le Ministre des Anciens Combattants, appel de nos morts, chant par les enfants des écoles, sonneries et Marseillaise interprétées par l'harmonie Sainte Cécile, le tout suivi par un très nombreux public. Merci à vous tous.

à l'extérieur :

14 juin : Congrès Départemental à Amiens - Deux membres de la Section, délégués du canton, ont assisté aux commissions "Défense des Droits" et "Mutuelles".

15 juin : Trois membres de la Section étaient présents aux différentes manifestations du Congrès Départemental à Roisel.

Pour le deuxième semestre sont prévues :

à Monchy Lagache :

lundi 14 juillet : Participation à la fête des Associations au côté de la Municipalité.

jeudi 16 octobre - 18h30 : Cérémonie du souvenir -Guerre d'Algérie- au monument aux morts avec tous les drapeaux du canton.

mardi 11 novembre : Commémoration de l'Armistice 1918 et exposition au Foyer Rural.

à l'extérieur

lundi 29 septembre : Réception de la Flamme du Souvenir à Amiens.

mardi 30 septembre : Transmission de la Flamme du Souvenir au département du Pas de Calais.

dimanche 12 octobre : Journée Nationale à Notre Dame de Lorette pour le 20ème anniversaire de l'inhumation du Soldat Inconnu de la Guerre d'Algérie et du 30ème anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie. Un voyage en car, ouvert à tous, est en cours d'organisation par la Section Cantonale.

Venez nombreux soutenir et encourager nos actions, merci d'avance.
Bonnes et agréables vacances à vous Toutes et à vous Tous.

A. BUJADINOVIC

LES AINÉS RURAUX de MONCHY - LAGACHE :

Le Club Départemental des Aînés Ruraux fête son 20ème Anniversaire le Vendredi 10 Octobre 1997 à SALOUEL; les Membres du Club sont particulièrement invités ainsi que toute autre personne âgée de plus de 50 ans (participation de 175 ou de 190 Frs). S'inscrire rapidement.

Le Bureau du club de MONCHY - LAGACHE est toujours démissionnaire après bientôt 20 années d'activité; une mine de candidats masculins ou féminins existe bien à MONCHY ?.

La mise à jour d'un nouveau Bureau rajeuni serait nécessaire pour la fin de l'année 1997!

Avec toutes mes amitiés.

Jacques CARBONNAUX.

ASSOCIATION LOISIRS-ANIMATIONS-TOURISME

Déjà le milieu de l'année !

Les activités de l'A.L.A.T. se déroulent comme prévu.

Bonne participation au Tournoi de Ping-Pong du 26 Avril .
Belle Soirée " Crêpes " du 11 Février avec quelques déguisements surprenants!

Le temps n'était pas de la partie le jour du feu de St Jean -21 Juin-, mais les irréductibles étaient là.

Dans notre programme, était prévue la réalisation d'un char décoré pour accompagner les musiciens de l'Harmonie lors de la retraite aux flambeaux du 13 Juillet. Le manque de bras disponibles ne nous a pas permis cette réalisation....Dommage!!!

Rendez-vous à toutes et tous maintenant pour les RURALIES qui se dérouleront à MATIGNY le Dimanche 31 AOÛT 1997.

Nous comptons sur la participation d'un grand nombre de Monchysoises et Monchysois (Jeunes et moins Jeunes) pour représenter notre village. Alors... pensez à venir vous inscrire . Une deuxième réunion d'informations aura lieu au Foyer Rural fin Juillet . Nous comptons sur la présence d'un grand nombre de bénévoles. Pensez à consulter les affiches apposées dans la Commune et chez les Commerçants !

Jacques PINCHON.

MANIFESTATIONS DEUXIEME SEMESTRE 1997

JUILLET:

Dimanche 13 & 14/07: Fête Nationale avec retraite aux flambeaux, feu d'artifice...
Fête de toutes les Associations Communales.

Lundi 28 Juillet: Fête de la Ruche Enfantine à 20h00 au Foyer Rural.(Familles rurales)

AOUT:

Dimanche 31 /08 : Ruralies intercommunales à MATIGNY .

OCTOBRE:

Jeudi 16/10: Cérémonie au Monument du Souvenir des Soldats morts en Algérie - Vin d'Honneur au Foyer des ACPG-CATM.

NOVEMBRE:

Mardi 11/11: Cérémonie au Monument - Repas des Aînés(Municipalité)-Exposition ACPG-CATM.

Samedi 15 /11: Soirée - Repas Olympique de MONCHY-LAGACHE.

Dimanche 23/11: Repas de Ste Cécile de l'Harmonie MONCHY-MOISLAINS.

DECEMBRE:

Dimanche 21 /12: Arbre de Noël de la Commune. Tombola.

RURALIES INTERCOMMUNALES DU 31 AOUT à MATIGNY

L'année dernière , MONCHY - LAGACHE était représentée à OFFOY par deux équipes.

Nous espérons qu'il en sera de même cette année à MATIGNY.

Une première réunion préparatoire a eu lieu au Foyer le 08 Juillet ... 6 personnes étaient présentes!

Une nouvelle réunion aura lieu au Foyer Rural fin Juillet. Les personnes intéressées pourront consulter les affiches apposées en Mairie et chez les Commerçants pour en connaître la date exacte.

JOURNEE VERTE DU SAMEDI 22 MARS 1997



L'Olympique de Monchy-Lagache en pleine forme



Les footballeurs de l'O.M.L., dans leur nouvelle tenue.